

Rejoignez-nous quelques instants,
vous pouvez entrer et sortir librement
pendant cette heure.



Par notre rassemblement en cercle et en silence, nous entendons attirer publiquement l'attention sur le sort réservé aux migrants, aux étrangers et aux demandeurs d'asile.

En France, les Cercles de silence se multiplient. Actuellement, plus de 160 cercles se mobilisent chaque mois.

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

- Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, articles 13 et 14).
- Nous demandons que le droit à la mobilité existe réellement pour tous. *Il est inadmissible que cette liberté soit interdite aux pauvres et aux citoyens des pays pauvres ou en guerre, assignés à résidence dans leur propre pays.*
- Nous exigeons que soit rendu exceptionnel le placement en rétention administrative et que :
 - soit interdit le placement en rétention des familles, avec ou sans leurs enfants, des femmes enceintes, des personnes vulnérables.
 - soient supprimés les objectifs chiffrés d'éloignement imposés aux préfets.

Nous appelons tous ceux et celles qui souhaitent s'associer à notre protestation à nous rejoindre :

Cercle de Silence
chaque dernier samedi du mois,
de 11 h à 12 h
Place du 11 novembre 1918 à Yerres
(place piétonne)